

BUREAU DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU
DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX
DU TARN-AMONT

Collège des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux
<u>Président</u> : M. Christophe Brun, président du Syndicat mixte du Grand Site des gorges du Tarn, de la Jonte et des causses
<u>Premier vice-président</u> : M. Paul Dumousseau, maire de la Roque-Sainte-Marguerite
<u>Second vice-président</u> : M ^{me} Madeleine Macq, maire de Revens
M. Claude Alibert, adjoint au maire de Millau
M. Christian Boudes, adjoint au maire de Montjoux
M. Allain Coubes, adjoint au maire d'Ispagnac
M. Arnaud Curvelier, maire du Rozier
M. Serge Védrines, adjoint au maire de Florac
Collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées
Chambre d'agriculture de l'Aveyron
Fédération départementale des associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique de la Lozère
Fédération pour la vie et la sauvegarde du pays des grands causses
Union départementale des associations familiales de la Lozère
Collège des représentants de l'État et de ses établissements publics intéressés
Direction départementale des territoires de la Lozère
Direction départementale des territoires de l'Aveyron
Agence de l'eau Adour-Garonne

Cellule d'animation du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE)
et du contrat de rivière du Tarn amont

Co-maîtrise d'ouvrage : Syndicat mixte du Grand Site des gorges du Tarn, de la Jonte et des causses
Parc naturel régional des Grands Causses

Adresse : Syndicat mixte du Grand Site des gorges du Tarn, de la Jonte et des causses
Mairie - 48210 Sainte-Énimie

Tél. 04 66 45 09 74 ou 48 47 95 - Fax 04 66 48 52 28

Email sage-tarn-amont@wanadoo.fr - contrat-tarn-amont@orange.fr